



UNIVERSITE D'ORLEANS

Campagne d'emplois - Enseignants du second degré - – Rentrée 2020 –



Etablissement : Université d'Orléans
Composante : IUT d'Orléans
Identification du poste : PRAG0885
Discipline second degré : Sciences Industrielles de l'Ingénieur (SII) et Ingénierie de la Construction

Profil :

Agrégé des Sciences Industrielles de l'ingénieur

Enseignement :

➤ **Filières de formation concernées**

IUT ORLEANS – Département Génie Thermique et Energie

DUT Génie Thermique et Energie 1^{ère} et 2^{ème} année

Licence Professionnelle Métiers de l'Energétique, de l'Environnement et du Génie Climatique

➤ **Objectifs pédagogiques et besoin d'encadrement**

Le(a) candidat.e recruté.e aura la charge de différents enseignements spécifiques à la formation (*pour plus de détails, le candidat pourra consulter le PPN du DUT GTE ainsi que le programme de la LP MEEGC consultable sur le site du département*) en collaboration étroite avec l'ensemble de l'équipe pédagogique ainsi qu'avec les différents formateurs extérieurs.

Les compétences attendues touchent différents domaines du Génie thermique et Energie, pour un public étudiant en formation initiale ou continue, à temps plein ou en alternance. Les interventions se feront dans le cadre de cours magistraux et de travaux dirigés et/ou pratiques.

Le(a) candidat(e) interviendra dans les enseignements suivants :

- Le bureau d'étude (mécanique, bâtiment et génie climatique),
- La mécanique des fluides,
- Les transferts thermiques,
- La physique des ambiances intérieures et le confort d'ambiance,
- La climatisation, le traitement de l'air et le dimensionnement aéraulique,
- Les études techniques liées aux réseaux (distribution, émission, régulation).

Dans le cadre de l'axe fort souhaité par le département GTE, Il (elle) devra mettre en place les outils numériques liés aux domaines du génie climatique et du bâtiment : une connaissance de la maquette numérique paramétrique (BIM) et de l'outil REVIT serait un plus.



Il (elle) apportera également sa contribution dans les modules transversaux en lien avec l'environnement local.

Le(a) candidat.e devra développer un enseignement lié à une formation pratique et il (elle) aura donc à participer et à mettre en place des travaux pratiques liés aux différents enseignements. Une compétence pratique et expérimentale est donc également souhaitée.

En dehors des enseignements spécifiques, le(a) candidat(e) sera sollicité.e pour l'encadrement et le suivi des projets et des stages des étudiants. A terme, il (elle) prendra en charge différentes tâches administratives d'organisations structurelles du département de type planification administrative, direction des études ou responsabilité de filière.

Service statutaire :

Service statutaire annuel : 384 heures équivalent TD (Décret n°93-461 du 25 mars 1993 relatif aux obligations de service des personnels enseignants du second degré affectés dans les établissements d'enseignement supérieur). La répartition des enseignements pourrait être amenée à évoluer et l'enseignant.e serait susceptible d'intervenir dans l'ensemble des composantes de l'université.

Contact :

Jean-Noël BLANCHARD

Chef du Département GTE

Tél : 02 38 49 44 73 Portable : 06 76 06 87 20

E-mail : cd-gte.iut45@univ-orleans.fr ou jean-noel.blanchard@univ-orleans.fr

Adresse du département :

Département Génie Thermique et Énergie (GTE) - IUT Orléans

16 Rue d'Issoudun - 45067 ORLÉANS Cedex 2

Secrétariat GTE : sec-gte.iut45@univ-orleans.fr - Tél: 02 38 49 27 32

<http://www.univ-orleans.fr/iut-orleans/gte/>



Informations utiles

Les modalités de transmission des dossiers de candidatures se trouvent en page suivante. A lire attentivement.

Modalités de transmission des dossiers de candidatures



PROCEDURE DEMATERIALISEE.

La publication des emplois du second degré vacants à l'Université d'Orléans, à pourvoir au 1^{er} septembre 2020, est accessible sur l'application VEGA du portail GALAXIE **du mardi 8 octobre 2019 à 10h00 au mardi 5 novembre 2019 à 16h00** (heure de Paris) à l'adresse suivante :

https://www.galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/ensup/cand_recrutement_PRAG_PRCE.htm

Des informations et documents sont également disponibles sur le site de l'Université d'Orléans à l'adresse suivante : <http://www.univ-orleans.fr/>

L'envoi du dossier de candidature est dématérialisé et un dossier complet doit être déposé pour chaque poste demandé. Les dossiers de candidature devront être déposés **du mardi 8 octobre 2019 à 10h00 au mardi 5 novembre 2019 à 16h00** (heure de Paris) **exclusivement** sur l'application VEGA du portail GALAXIE sous forme de fichiers au format « .pdf ».

https://www.galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/ensup/cand_recrutement_PRAG_PRCE.htm

Aucun dossier papier ne sera accepté.

Les documents administratifs en langue étrangère doivent être traduits en français et joints avec l'original. Les candidats veilleront à fournir une adresse mail valide et devront consulter leur messagerie régulièrement, les contacts entre l'université et les candidats s'effectueront exclusivement par mail.

Pour toute question relative à votre dossier, le Service des Personnels Enseignants et Enseignants-Chercheurs de la Direction des Ressources Humaines de l'Université est joignable par mail à l'adresse suivante : recrutement.spe@univ-orleans.fr

Liste des pièces à déposer dans l'application VEGA du portail GALAXIE :

DOCUMENTS COMMUNS

Pièces obligatoires

- | | |
|--|---|
| Pièce d'identité | - Joindre une copie de votre carte d'identité |
| Arrêté justifiant le classement | - Joindre une copie de votre dernier arrêté d'échelon
(pas de copie écran i-prof) |
| Arrêté de la dernière affectation ou de la position | - Joindre une copie de votre dernier arrêté d'affectation. Si le/la candidat.e n'est pas en position d'activité, joindre à la suite de l'arrêté d'affectation, une copie de l'arrêté indiquant la position administrative (détachement, disponibilité, congés divers...) (pas de copie écran i-prof) |
| CV | - Joindre un Curriculum Vitae |
| Lettre de motivation | - Joindre une lettre de motivation à l'attention de Monsieur le Président de l'Université |
| Pièce complémentaire | |
| Justificatif RQTH | - Joindre une copie de votre justificatif RQTH, le cas échéant |

DOCUMENTS SPECIFIQUES DEMANDES PAR L'ETABLISSEMENT

Pièce obligatoire

Déclaration de candidature

Accessible sur le site de l'université et sur l'application VEGA

- Joindre votre déclaration de candidature complétée et signée

Tout dossier ou document déposé hors délai est déclaré irrecevable.

Tout dossier incomplet à la date limite susmentionnée est déclaré irrecevable.

Il est donc recommandé de ne pas attendre les derniers jours pour déposer le dossier.

Aucun document ne pourra être déposé ou pris en compte le mardi 05 novembre 2019 après 16 heures (heure de Paris)